

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE
TENUE LE 30 AVRIL 2014
AU BUREAU MUNICIPAL**

SONT PRÉSENTS :

Madame Dominique Payette, mairesse
Monsieur Guy Rochette, conseiller au siège # 1 et maire suppléant
Monsieur Alexandre Morin, conseiller au siège #2
Monsieur Marc Boiteau, conseiller au siège #3
Monsieur Brian Ross, conseiller au siège # 4
Madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère au siège #6

EST ABSENT :

Monsieur Bruce Wallace, conseiller au siège #5

Madame Dominique Payette, préside l'assemblée et madame Guylaine Thibault agit à titre de greffière.

ORDRE DU JOUR :

- 01- Adoption du règlement modifiant le règlement de zonage afin d'y inclure des normes concernant les quais - 2e projet.
- 02- Projet de règlement relatif à la restauration de la bande riveraine du lac.
- 03- Projet de règlement décrétant un programme de subvention pour l'acquisition d'une maison neuve.
- 04- Période de questions.

06-14-01 Adoption du règlement modifiant le règlement de zonage afin d'y inclure des normes concernant les quais - 2e projet

Résolution 2014-043 **CONSIDÉRANT QUE** lors d'une réunion du conseil tenue le 7 mai 2012, le conseil de Ville de Lac-Delage a adopté le *Règlement de zonage* numéro U-2012-02 ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge approprié de modifier ce règlement pour prescrire de nouvelles normes concernant les quais ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion de ce règlement a été donné lors de la séance du conseil tenue le 10 mars 2014 ;

CONSIDÉRANT QUE lors d'une séance tenue le 10 mars 2014, ce conseil a adopté par résolution un premier projet de règlement portant le numéro U-2014-02 ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de règlement a été soumis à une consultation publique le 22 avril 2014 quant à son objet et aux conséquences de son adoption ;

CONSIDÉRANT QUE le second projet de règlement a quelques modifications par rapport au premier projet ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Brian Ross, appuyé par monsieur Alexandre Morin, tous deux conseillers, et unanimement résolu d'adopter le second projet du Règlement U-2014-02, intitulé *Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2012-02 afin d'y ajouter des normes concernant les quais.*

06-14-02 Projet de règlement relatif à la restauration de la bande riveraine du lac

Monsieur Marc Boiteau, conseiller, donne un avis de motion concernant l'adoption prochaine d'un règlement relatif à la restauration de la bande riveraine du lac Delage, ce, avec dispense de lecture considérant que le projet de règlement est disponible. Ce règlement remplacera le règlement no. G-2008-03.

06-14-03 Projet de règlement décrétant un programme de subvention pour l'acquisition d'une maison neuve

Madame Dominique Payette, mairesse, donne un avis de motion concernant l'adoption prochaine d'un règlement décrétant un programme de subvention pour l'acquisition d'une maison neuve.

06-14-04 Période de questions

Aucune question.

Résolution 2014-044 Il est proposé par Alexandre Morin, conseiller, appuyé par monsieur Marc Boiteau, conseiller, et unanimement résolu de lever la présente assemblée.

Dominique Payette, mairesse

Guylaine Thibault, secrétaire-trésorière